

# BULLETIN MUNICIPAL DE PÉROLS-SUR-VEZÈRE

## Le mot du Maire, Février 2025

Au plan national, aussi bien que mondial, l'année 2024 fut une année de grands tumultes politiques, économiques et climatiques, et l'année 2025 a débuté dans un même registre de bouleversements inédits. Malgré ce contexte bien sombre, pour cette nouvelle année, il me revient néanmoins de vous présenter tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussites, au nom de votre conseil municipal et en mon nom propre, pour vous-mêmes et vos proches.

Les travaux du gîte communal de grande capacité avancent très convenablement et nous n'avons qu'à nous féliciter de la qualité des travaux réalisés par tous les prestataires, menés dans un total respect du calendrier programmé. La commune a eu l'opportunité de se porter acquéreuse de la maison mitoyenne de celle abritant le gîte communal au premier étage et, au rez-de-chaussée, le local géré par l'association La Cerise sur le Plateau. Le conseil municipal décidera ultérieurement du devenir de cette acquisition, globalement en assez bon état, et de son futur aménagement. En tout état de cause, son achat évitera à l'avenir tout éventuel problème de voisinage qui aurait pu survenir.

La commune de Pérols sur Vézère a fait l'objet, en fin 2024, d'une opération de recensement : le résultat provisoire donne une population de 204 habitants, à comparer aux 191 habitants du recensement précédent, ce qui fait de la commune de Pérols sur Vézère l'une des rares communes du Plateau en expansion démographique, certes relative.

Fin septembre 2024, face à la multiplication d'actes d'incivilité concernant notamment les points de dépôts de déchets, où les consignes des services de gestions de HCC n'étaient manifestement pas respectées, la mairie a dû publier une note de rappel sur les bonnes pratiques à respecter.

Avec le retour des beaux jours, nous vous souhaitons un beau printemps et un bel été.

Alain FONFREDE

# **Petits et gros travaux sur la commune :**

## **Entretien des routes et chemins communaux**

Après les travaux importants conduits avant l'été dernier sur nos routes et chemins communaux, la commune a marqué une pause durant le second semestre. Les fortes intempéries de l'automne et de l'hiver ont causé des dommages non négligeables sur beaucoup de nos voiries, auxquels il conviendra de remédier dès le prochain printemps. Le prochain conseil municipal décidera du programme 2025 d'entretien de nos routes

## **Création d'un gîte de grande capacité**

Après l'achèvement de la réfection de la toiture et les installations des portes et fenêtres, les travaux internes d'aménagement du gîte de grande capacité se poursuivent selon le calendrier prévu. Le gîte sera terminé et disponible à la location avant l'été.

Nous avons eu la mauvaise surprise d'apprendre que le financement du FEDER OS 5 ne nous a finalement pas été accordé, suite à des critères d'attribution discutables, privilégiant *in fine* le financement d'opérateurs privés plutôt que communaux, aux prétextes fallacieux de bénéfices écologiques. Heureusement, un nouveau financement complémentaire du CD19 devrait compenser partiellement ce défaut de financement du FEDER.

## **Gestion des équipements d'eau potable et des trois stations de traitement des eaux usées de la commune**

L'application de la loi NOTRe ayant été momentanément gelée, il n'a pas été nécessaire, comme initialement envisagé, de confier dès la fin 2024 à HCC la gestion de nos eaux. Cependant, dans les pages qui suivent, vous trouverez un important dossier sur le « Diagnostic des installations de production et de distribution d'eau potable de Pérols sur Vézère, et l'établissement d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable ». Ce dossier rapporte les conclusions de la réunion de restitution de l'étude le 28 novembre 2024.

La quasi-totalité de nos châteaux d'eau ont été équipés de capteurs télétransmis surveillant en temps réel les consommations d'eau, données qu'il faut ensuite comparer aux volumes d'eau facturés aux consommateurs. L'agence de l'eau oblige la mairie à des calculs compliqués et fastidieux destinés à mettre en évidence les fuites éventuelles des réseaux de transfert communaux et des particuliers. Ces calculs (dont on peut s'interroger sur l'utilité...) sont obligatoires et leurs résultats, s'ils constataient de grosses fuites, pénaliseraient les comptes communaux en augmentant les taxes prélevées. Aussi demandons-nous à tous de surveiller les pertes éventuelles dans les parties de réseau dont ils sont propriétaires et responsables : en 2024, la commune a pris à sa charge 50 % des surconsommations, suite à des fuites, de 3 de ses résidents, mais cela ne sera plus possible à l'avenir.

De l'étude citée, il ressort que les réseaux communaux d'adduction d'eau potable et de traitement des eaux usées sont globalement en bon état. Les ressources devraient être suffisantes dans l'avenir partout, malgré les impacts négatifs du dérèglement climatique.

## Informations fournies par la Mairie :

### ➤ Horaires de la mairie : Les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie sont maintenus comme suit

- Lundi et jeudi, de 8h30 à 12h00. Mardi, mercredi, de 13h30 à 18h00 et jeudi de 13h30 à 17h30
- Secrétariat fermé le vendredi.

**En cas d'urgence : 06 88 90 02 44**

### ➤ Etat civil du premier semestre 2024 :

#### Décès :

- Jean, Daniel LAFAYE, né le 30 juin 1950 à Saint Front de Nizonne, décédé le 23 octobre 2024, inhumé le 28 octobre à Pérols sur Vézère.

#### Naissance :

- Marius, Diego HERNANDEZ, né à Ussel le 11 février 2025, fils de Charlotte MONTELY et Estéban HERNANDEZ.

### ➤ Service des déchets de HCC :

IL NOUS FAUT TOUJOURS RAPPELER QUE LES ORDURES MENAGERES DOIVENT ETRE DEPOSEES DANS LES BACS A ORDURES APRES AVOIR ÉTÉ ENCLOSÉS DANS DES SACS PLASTIQUES FERMÉS. LES CARTONS DE GRANDE TAILLE, OU EN TROP GRAND NOMBRE, DOIVENT ETRE PORTES A LA DECHETTERIE. EN PAGES SUIVANTES SONT REPRODUITES LES CONSIGNES POUR UTILISER CONVENABLEMENT LES BACS DE TRI INSTALLES PAR HCC SUR LA COMMUNE.

A partir de septembre 2023, la commune de Pérols-sur-Vézère est dorénavant collectée **chaque mercredi des semaines paires**.

#### Déchetterie de Bugeat : Rappel des horaires d'ouverture

Suite à l'intégration de la commune de Bugeat à V2M (Communauté de communes Vézère-Monédières), les horaires de la déchetterie de Bugeat, dont les résidents de Pérols sur Vézère peuvent continuer à profiter des services, ont changé à compter du 1er janvier 2023 : Tous les Mardis et Vendredis de 9h à 12h et de 14h à 18h. et le Samedi de 9h à 12h seulement.

### ➤ Diffusion internet du bulletin municipal :



Nous rappelons que le bulletin municipal peut être envoyé par voie électronique à toute personne qui le demandera et fournira son adresse email au secrétariat de la mairie :

[perols-sur-vezere@mairie19.fr](mailto:perols-sur-vezere@mairie19.fr)

Vous pouvez aussi consulter le site internet officiel de notre commune de Pérols sur Vézère :

<http://www.perols-sur-vezere.fr/>

## ➤ Le service des eaux de la commune

 Haute-Corrèze Communauté MAITRE D'OUVRAGE	 Syndicat de la Diège ASSISTANT A MAITRE D'OUVRAGE
---	--

### Diagnostic des installations de production et de distribution d'eau potable – Etablissement d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable Commune de Pérols-sur-Vézère

#### CR de la réunion du 28/11/2024 – 9h30 – Salle de réunion Syndicat de la Diège

PARTICIPANTS		Présent	Diffusé
HAUTE-CORREZE COMMUNAUTE 23 parc d'activité du Bois Saint-Michel 19 200 USSEL	M MICHON, Vice-Président <a href="mailto:jean-francois.michon751@orange.fr">jean-francois.michon751@orange.fr</a> M FUENTES, Chef de service Eau <a href="mailto:yfuentes@hautecorrezecommunaute.fr">yfuentes@hautecorrezecommunaute.fr</a> M BUSSIERE, Chargé de mission Climat/Eau <a href="mailto:jbussiere@hautecorrezecommunaute.fr">jbussiere@hautecorrezecommunaute.fr</a>	*	*
COMMUNE DE PEROLS-SUR-VEZERE 20 route de Meymac 19 170 PEROLS-SUR-VEZERE	M POUYAUD, Adjoint au maire <a href="mailto:perols-sur-vezere@mairie19.fr">perols-sur-vezere@mairie19.fr</a>	*	*
AGENCE DE L'EAU 94 rue du Grand Prat 19 600 ST-PANTALÉON-DE-LARCHE	M LE MAITRE <a href="mailto:gwenael.lemaitre@eau-adour-garonne.fr">gwenael.lemaitre@eau-adour-garonne.fr</a>		*
CONSEIL DEPARTEMENTAL 19 9 rue René et Emile Fage 19 000 TULLE	M BOUTOT <a href="mailto:fboutot@correze.fr">fboutot@correze.fr</a>	*	*
ARS 4 rue du 9 juin 1944 – CS 90230 19 012 TULLE CEDEX	Mme CAMUS <a href="mailto:cathy.camus@ars.sante.fr">cathy.camus@ars.sante.fr</a> M PERRIER <a href="mailto:stephane.perrier@ars.sante.fr">stephane.perrier@ars.sante.fr</a>		*
DDT – Service Environnement – Police de l'Eau – Risques Cité administrative 19 000 TULLE	Mme ALUNES <a href="mailto:delphine.alunes@correze.gouv.fr">delphine.alunes@correze.gouv.fr</a> M IBANEZ-PASCUAL <a href="mailto:lylian.ibanez-pascual@correze.gouv.fr">lylian.ibanez-pascual@correze.gouv.fr</a>		*
SYNDICAT DE LA DIEGE 2 Avenue Beauregard - BP 84 19 203 USSEL Cedex	Mme BOUILLON <a href="mailto:bouillon.l@la-diege.fr">bouillon.l@la-diege.fr</a> M LETEURTRE <a href="mailto:leteurtre.a@la-diege.fr">leteurtre.a@la-diege.fr</a>	* *	* *
IMPACT CONSEIL 7 rue des Ecoliers 23 430 CHATELUS LE MARCHEIX	Mme CHABOT <a href="mailto:conseil.impact@outlook.com">conseil.impact@outlook.com</a>	*	*

## **Objet de la réunion**

Il s'agit de la réunion de restitution de **Phase 1 – Etape 2 (campagne de mesures et modélisation)** concernant l'étude de diagnostic des installations de production et de distribution d'eau potable – Etablissement d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable portée par la communauté de communes Haute-Corrèze Communauté. Le présent compte rendu concerne la **commune de Pérols-sur-Vézère**.

## **Compte-rendu**

Le support de présentation diffusé le jour de la réunion est joint au présent compte rendu.

Le rapport de phase 1 a été envoyé par mail au COPIL en date du 18/10/2024.

### **1. Rappel des principales conclusions de l'étape 1 (état des lieux, BBR...)**

Marion Chabot rappelle rapidement le phasage de l'étude, la présentation de l'UGE ainsi que les principales conclusions de la phase 1 étape 1.

Monsieur Pouyaud indique qu'une source identifiée pourrait être mobilisée dans le cas où la source de Varieras deviendrait insuffisante. En effet, la commune a rencontré des problèmes de qualité sur cette ressource (pesticide lié à l'exploitation de la forêt).

### **2. Révision du bilan besoins-ressources**

Marion Chabot présente la révision du bilan besoins-ressources en prenant en compte les nouvelles hypothèses validées par le COPIL.

Monsieur Pouyaud valide les hypothèses présentées qui lui semblent cohérentes. Il indique qu'il n'a pas connaissance à ce jour de projet concernant les exploitations agricoles qui pourraient avoir un impact sur la consommation en eau potable. Il ajoute que la mairie a mis en vente 4 terrains constructibles (en face de la mairie) dont 3 ont été vendus.

Un échange a eu lieu concernant l'importance de réaliser les jaugeages des captages. En effet, les jaugeages disponibles sur la commune sont relativement anciens. Monsieur Pouyaud indique que la réalisation des jaugeages est techniquement compliquée sur la commune.

A l'échelle de l'UGE, le BBR est excédentaire quelle que soit l'hypothèse. Cependant, les jaugeages pris en compte sont anciens, les capacités actuelles des captages ne sont pas connues.

#### **UDI du Bourg**

→ BBR à l'équilibre voire excédentaire pour quelques hypothèses (jour de pointe).

#### **UDI OrLuc Bay**

→ BBR excédentaire sur l'ensemble des hypothèses (Orluc + Razel).

#### **UDI Chaumeil**

→ BBR déficitaire en période d'été, à l'équilibre en jour de pointe en prenant en compte une baisse des débits de production de 15%, excédentaire en jour de pointe sans baisse des débits.

#### UDI de Coudert

→ BBR excédentaire voire à l'équilibre (notamment en été).

#### UDI Variéras

→ BBR à l'équilibre pour toutes les hypothèses.

#### UDI Barsanges

→ BBR à l'équilibre pour toutes les hypothèses.

#### UDI de la Saulière

→ BBR à l'équilibre pour toutes les hypothèses.

Monsieur Pouyaud indique que la commune n'a pas rencontré de difficulté particulière d'un point de vue quantitatif à ce jour. Les interconnexions en place ont cependant été utilisées pour renforcer certaines UDI. Il indique qu'une piste de réflexion pourrait porter sur l'agrandissement des superficies des périmètres de protection afin de préserver la qualité mais également la quantité (impact des arbres sur la ressource en eau).

### 3. Résultats de la campagne de mesure réalisée du 03/05/2024 au 12/05/2024

Les conclusions des campagnes de mesures débits + pressions sont les suivantes :

Equation de sous-secteur	Sous-secteur	Nombre d'abonnés 2022	Linéaire de réseau en aval (km)	Linéaire du sous-secteur (ml)	Débit minimum du sous-secteur (m <sup>3</sup> /h)	Débit minimum du sous-secteur (m <sup>3</sup> /j)	ILP sous-secteur (m <sup>3</sup> /j/km)	Rendement du sous-secteur (%)
<b>UDI DE VARIERAS</b>								
Q1	Distribution surpressée en sortie du réservoir de Variéras	43	2.02	2.02	0.00	0.00	0.00	100%
<b>UDI DE COUDERT</b>								
Q2	Distribution gravitaire en sortie du réservoir de Coudert	34	1.78	1.78	0.00	0.00	0.00	100%
<b>UDI DE CHAUMEIL</b>								
Q3	Distribution gravitaire en sortie du réservoir de Chaumeil	28	2.40	2.40	0.00	0.00	0.00	100%
<b>UDI DE LA SAULIERE</b>								
Q4	Distribution surpressée en sortie de la bache de la station de pompage de la Saulière	14	0.57	0.57	0.00	0.00	0.00	100%



UDI D'ORLUC-BAY								
A1	Adduction supprimée en sortie de la station de pompage du captage de Razel vers OrLuc (Ressource de secours non utilisée lors de la campagne de mesures)	18	4.70	3.78	0.00	0.00	-	-
A2 - Q7	Adduction gravitaire entre le captage de Razel et le réservoir de Bay (dont volumes dirigés vers le trop-plein du réservoir)	2	6.82	2.38	0.36	8.64	1.27	2.0%
Q5	Distribution gravitaire en sortie du réservoir d'OrLuc vers la Chaype	12	3.66	3.66	0.00	0.00	0.00	100%
Q6	Distribution gravitaire en sortie du réservoir d'OrLuc vers OrLuc	6	0.77	0.77	0.00	0.00	0.00	100%
Q7	Distribution gravitaire depuis le réservoir de Bay, avec le compteur localisé au niveau du captage de Chantalieroux / Pradeloux	2	0.79	0.79	0.00	0.00	0.00	100%
UDI DE BARSANGES								
Q8	Distribution gravitaire en sortie du réservoir de Barsanges	29	1.52	1.52	0.08	1.92	1.26	77%
UDI D'ARS								
Q9	Distribution gravitaire en sortie du réservoir d'Ars	12	0.38	0.38	0.04	0.96	2.54	72%
UDI DU BOURG								
A3 - Q10	Adduction gravitaire entre le captage de Mazères et le réservoir du Bourg	70	4.13	1.55	2.18	52.32	12.66	-
A4	Adduction gravitaire en sortie du captage de Chantalieroux / Pradeloux (Ressource non utilisée lors de la campagne de mesures)	70	3.29	0.71	0	0.00	-	-
Q10	Distribution gravitaire en sortie du réservoir du Bourg	70	2.57	2.57	0.44	10.56	4.11	47%

#### **Analyse des mamages de réservoirs :**

**Pas de remarques particulières.**

#### **Analyse des volumes mis en distribution et des fuites par sous-secteur :**

Monsieur Pouyaud indique qu'une grosse fuite (casse canalisation dans une tourbière) a été trouvée sur l'UDI du Bourg après la campagne de mesures. La commune relèvera prochainement les compteurs afin de remettre à jour les données.

Secteur 10 : le lavoir du Bourg était en service pendant la campagne de mesures (il n'est cependant pas ouvert toute l'année).

#### **Mesure des pressions (du 3 au 6 mai 2024 et 13 au 15 mai 2024) :**

**P2 et P9 : faible pression relevée**

#### **4. Résultats de la modélisation informatique des réseaux**

Le modèle a été calé sur la journée du 3 mai 2024. Les UDI d'Ars et de la Saulière n'ont pas été modélisées (conformément au CCTP).

- **Analyse des pressions**

Pressions maximales : pressions globalement comprises entre 2 et 5 bars. Pressions fortes (supérieures à 7 bars) au Paloux. Les abonnés possèdent des réducteurs de pression individuels.

Pressions minimales : plusieurs pressions inférieures à 2 bars (surtout après réservoirs). Pas de plainte des abonnés recensées concernant les pressions.

- Analyse des vitesses

Faibles vitesses maximales.

- Analyses des pertes de charge

Toutes inférieurs à 3m/km.

- Analyse des temps de séjour et temps de contact

Temps de séjour : les temps de séjour sont importants sur l'ensemble des UDI de la commune. La commune ne possède pas de désinfection.

Temps de contact : élevés sur certains écarts. Il n'y a pas eu d'analyse dépassant la limite de qualité concernant le paramètre CVM, cependant du CVM est retrouvé dans les prélèvements.

## 5. Préparation de la phase 2

La phase 2 consistera à étudier plusieurs scénarios permettant de solutionner les différentes problématiques existantes sur la commune mises en évidence lors de la phase 1.

Cette partie n'a pas été abordée lors de la réunion. Un point a été fait sur les UDI privées.

Adresse	Nombre d'habitations alimentées	Unifamiliale / Privée	Raccordement au réseau public d'eau potable	Volume consommé annuellement sur le réseau public AEP	Volume annuel consommé estimé
Les Places	1 habitation	Unifamiliale	Non	-	Non estimé
La Vergne	1 habitation	Unifamiliale	Non	-	Non estimé
Chalet de Bonne	1 habitation	Unifamiliale	Non	-	Non estimé
Puy la Fageolle	1 habitation	Unifamiliale	Non	-	Non estimé
La Veix	1 habitation	Unifamiliale	Non	-	Non estimé
La Barrière d'Orluguet	1 habitation	Unifamiliale	Non	-	Non estimé
Razel	3 habitations	Usage non connue	Oui	NC	Non estimé
Plusieurs sources sur le Bourg	1 habitation	Unifamiliale	Oui	NC	Non estimé
Source de Gane	Néant	Aucun	Non	-	0 m <sup>3</sup>

Monsieur Pouyaud valide le listing du rapport et confirme qu'il n'y a pas d'UDI privées sur la commune.

## 6. Divers

Néant.

Compte-rendu établi par les Services du Syndicat de la Diège le 28/11/2024.



## ➤ Informations sur les Conseils Municipaux du second semestre 2024



### PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 octobre 2024 A 18H30

Le 18 octobre deux mil vingt-quatre à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Pérols sur Vézère, dûment convoqué le 14 octobre 2024, s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. FONFREDE Alain, Maire.

Nombre de conseillers municipaux : 11

**Présents** : FONFREDE Alain, POUYAUD Bernard, ORLIANGES Yvette, BANETTE Stéphanie, ROUGIER Éric, THEODORE Chantal.

**Représentée** : ARVIS Dominique a donné pouvoir à ORLIANGES Yvette

**Absents Excusés** : COURTEIX Jean-Luc, FONDREDE Marine, GORSSE Véronique HERNANDEZ Estéban.

#### Ordre du jour

- Election d'un(e) secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la réunion du 4 juillet 2024
- Révision prix de l'eau et assainissement
- Modification durée hebdomadaire du poste d'adjoint administratif et de l'amplitude horaire d'ouverture de la mairie
- Admission en non-valeur et décision modificative
- Modification des statuts de H.C.C
- Programme national PONTS
- Prévoyance
- Développement immobilier
- Informations diverses

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 18h30 et aborde l'ordre du jour.

Madame Yvette ORLIANGES a été élue secrétaire de séance.

**La séance débute par l'approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du 4 juillet 2024.**

#### 1-Tarifs eau et assainissement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents fixe les tarifs eau et assainissement applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025

- Abonnement eau : 70 €
- Prix du m3 : 1.20 €
- Abonnement assainissement : 30 €
- Prix du m3 assainit : 0.60 €

## 2- Modification durée hebdomadaire du poste d'adjoint administratif et de l'amplitude horaire d'ouverture de la mairie

Monsieur Le Maire expose la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet (21 heures) afin de mieux servir nos administrés et de répondre à de nouvelles obligations.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de porter, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024, le temps de travail initial de 21 heures à 23 heures hebdomadaire.

-Que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

-Et dit que le tableau des effectifs sera désormais le suivant

Filière / secteur	Cadre d'emploi	Grade	Temps de travail
			Hebdomadaire
Filière administrative	Adjoint administratif	Adjoint administratif de 2 <sup>ème</sup> classe	23
Filière technique	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	35
	Adjoint technique	Adjoint technique	3
<b>EFFECTIF</b>	<b>3</b>		

## 3-Admission en non-valeur des produits irrécouvrables pour l'exercice 2024

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le service de gestion comptable d'Ussel nous demande de bien vouloir admettre en non-valeur un état des titres n'ayant pu être recouvré concernant le :

-Service fonctionnement pour un montant de 150 € concernant l'ouverture d'un caveau (exercice 2022),

-Service eau pour un montant de 617,10 € réparti comme suit :

90 € en 2023, 230.15 € en 2022, 88.75 € en 2021, 65 € en 2016 et 143.20 € en 2015

Considérant l'état des produits irrécouvrables dressé par le comptable public ;

Considérant sa demande d'admission en non-valeur des créances n'ayant pu faire l'objet de recouvrement après mise en œuvre de toutes les voies d'exécution ;

Considérant que les dispositions prises lors de l'admission en non-valeur par le conseil municipal ont uniquement pour objet de faire disparaître de la comptabilité les créances irrécouvrables.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le conseil municipal :

Admet en non-valeur les créances présentées ci-dessus

#### 4-Modification des statuts de Haute-Corrèze Communauté

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 juin 2021 portant modification des statuts de Haute-Corrèze Communauté ;

Considérant la délibération n° 2021-05-02a du 9 décembre 2021 de Haute-Corrèze Communauté approuvant la modification des statuts ;

Monsieur le maire explique qu'il convient d'approuver la mise à jour des statuts de Haute-Corrèze Communauté. Il expose le projet de statuts qu'il convient d'acter et qui comporte la modification suivante :

▪ **Autres compétences :**

Création, gestion et exploitation d'un nouvel abattoir d'intérêt communautaire.

Monsieur le Maire invite donc le conseil municipal à délibérer sur ces modifications statutaires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** la modification statutaire ci-dessus ;
- **APPROUVE** les nouveaux statuts ci-annexés
- **DEMANDE** à Monsieur le Préfet de bien vouloir adopter l'arrêté requis dès lors que les conditions de son édicition seront remplies.

#### 5-Décision modificative Budget eau

COMMUNE DE PEROLS SUR VEZERE -  
SERVICE DES EAUX

Budget : SERVICE COMMUNE DE  
PEROLS SUR VEZERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Objet : DECISION MODIFICATIVE Exercice 2024

Décision modificative Budget eau N°2/2024

Date de la convocation :  
14/10/2024  
Date d'affichage de la convocation :  
14/10/2024  
Date d'affichage de la délibération : 21/11/2024  
N° de la délibération : 05-10-2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 18 octobre à 18h30, le conseil municipal de la commune de PEROLS SUR VEZERE s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr. FONFREDE Alain, Maire

Présents : FONFREDE Alain, POUYAUD Bernard, ORLIANGES Yvette, BANETTE Stéphanie, ROUGIER Eric, THEODORE Chantal.

Absents(es) ayant donné procuration : ARVIS Dominique a donné procuration à ORLIANGES Yvette

Absents excusés : ARVIS Dominique, COURTEIX Jean-Luc, FONFREDE Marine, GORSSE Véronique, HERNANDEZ Estéban.

Mme. ORLIANGES Yvette a été nommée secrétaire de séance

Le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de transférer des crédits ceci étant insuffisant.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le conseil municipal décide de transférer les crédits suivants

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Ope.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Réseaux				61623		-252,10
Créances admises en non-valeur				6541		252,10
Fonctionnement dépenses						
		Solde	0,00			

Fait et délibéré les jour, mois et en ci-dessus  
Pour extrait conforme  
A PEROLS SUR VEZERE le 21 novembre 2024

Le Maire,  
Alain FONFREDE

## Informations

### Programme national PONTS 2 – carnets de santé :

#### Suite à l'inspection, Monsieur le Maire expose la situation :

**Pont des Carrières**, il a été constaté un état général dégradé de l'ouvrage ; par mesures de sécurité, **un arrêté** sera appliqué pour **limiter** la circulation qui sera autorisée à **3.5 tonnes** sur l'ouvrage avec une réduction de la voie au centre afin de prévenir la dégradation continue des bandeaux.

Il faut envisager une étude de travaux de renforcement et une réfection de la chape d'étanchéité.

**Pont de Coudert** : poursuivre la surveillance mais travaux à prévoir dans 5 à 10 ans.

### Horloge de l'église :

Toujours, en attente des devis sollicités depuis début septembre pour le remplacement de l'horloge et la mise en conformité électrique du coffret de sécurité du clocher.

### Prévoyance :

**À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025**, la collectivité devra contribuer à prendre en charge une partie des cotisations complémentaire de prévoyance du personnel de la collectivité (cf. délibération du 04-01-2024). L'organisme retenu est le groupement MNT-Relyens. La collectivité a choisi à l'unanimité la formule 2.

### Développement immobilier :

Le conseil municipal exprime son intention d'acquérir un bien immobilier (maison adjacente au bar éphémère). Il est convenu à l'unanimité de procéder à la collecte d'informations complémentaires et d'examiner le prix de ce bien avant de finaliser toute offre d'achat.

### New Deal Mobile :

Monsieur le Maire présente le programme New Deal Mobile lors du conseil municipal. Cet arrêté préfectoral impose aux opérateurs d'installer des équipements dans les zones qualifiées de « blanches », c'est-à-dire mal ou pas du tout desservies en réseau mobile. Notre commune est concernée par cette initiative. L'opérateur sélectionné, BOUYGUES, va prochainement installer un pylône de radiotéléphonie mobile qui intégrera tous les opérateurs et fonctionnera sur les fréquences 3G et 4G, garantissant ainsi une couverture pour Varieras, Coudert et Pérols.

### Pour les festivités de Noël sont prévues :

#### Le Samedi 21 décembre 2024 à la salle polyvalente

- A 12h, le repas de Noël des aînés
- A 16h30, le goûter des enfants avec l'arrivée tant attendue du Père Noël.

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h15.**

**Le Maire**  
**Alain FONFREDE**

**La secrétaire**  
**Yvette ORLIANGES**



# Vie culturelle pérolaise

## L'association « La Cerise sur le Plateau »



### Les nouvelles du café associatif de notre commune :

2024 fut riche en événements pour le café de la commune !

En effet, de nombreuses manifestations ont été proposées tout au long de l'année :

- Le 06 janvier, une après-midi de jeux de sociétés a permis à une vingtaine de personnes, petits et grands, de se retrouver autour de célèbres jeux de cartes et de plateaux, mais aussi d'en découvrir de nouveaux grâce aux explications de Valéry.
- Le 02 février était organisé notre 1er concours de belote ;
- Le 15 mars la salle du café affichait complet avec l'organisation de notre 1er loto « local » ;
- Le 26 mai à l'occasion de la foire aux fleurs de printemps un brunch était proposé à nos clients avec au menu : tartines grillées, confitures maison, croque-monsieur, banana bread, crêpes, jus d'orange pressé, fromage & charcuterie !
- Durant l'été deux apéro-concerts ont été organisés en soirée : le 26 juillet (ensemble Guitars ans Voices avec Thierry Rimbaud) et le 10 août (avec les rythmes entraînants d'Andrew Mills). A chaque fois plus de 80 personnes étaient présentes !
- Le 22 novembre les amateurs de beaujolais nouveau ont pu découvrir la robe rouge rubis éclatante du millésime 2024 du célèbre vin primeur.

En 2025 la Cerise sur le Plateau continuera de vous proposer des animations variées.

Ainsi le 25 janvier dernier était organisé avec l'association « Vivre à Pérols » un concours de Belote. Une quinzaine d'équipes ont pu s'affronter pour le gain d'un stère de bois de chauffage, avant de profiter en fin de soirée d'une succulente soupe à l'oignon !!

Des prochaines soirées à la Cerise sur le Plateau sont d'ores et déjà prévues :

- -Le samedi 1er mars à 20h30 avec la 2<sup>ème</sup> édition de notre loto « local » ou de nombreux lots seront à gagner.
- -Le samedi 15 mars à 20h30 avec un blind test où vous pourrez venir tester vos connaissances musicales en famille ou entre amis (entrée gratuite).
- -Nouveauté cette année : les dimanches suivant les solstices (printemps, été, automne, hiver), nous vous proposerons un brunch à thème (9h-12h).

Vous pouvez d'ores et déjà noter ces dates sur vos agendas !

Il y aura bien sûr encore des soirées concerts cet été, et bien d'autres animations tout au long de l'année !

Des soirées cinéma sont également proposées par l'association « Vivre à Pérols » le dernier mardi de chaque mois (hors période estivale). La programmation assurée par Camille y est diversifiée et de qualité. En ce début d'année le film d'Artus « Un p'tit truc en plus » (près de 11 millions d'entrées en France) a été projeté.

Nous tenons à remercier toutes les personnes, fidèles ou de passage, qui font vivre le lieu, mais également les bénévoles qui consacrent une partie de leur temps à l'animation du café.

L'association « La Cerise sur le Plateau » a été créée pour être un lieu de vie convivial, de rencontres et de partage : n'hésitez pas à nous rendre visite avec les beaux jours qui reviennent !



Horaires d'ouverture :

Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 juillet : les vendredis de 18h à 20h ; les dimanches de 9h à 12h.

Du 1<sup>er</sup> août au 31 août : les vendredis et samedis de 18h à 21h ; tous les matins de 9h à 12h.

Le Bureau de l'association :

- Juliette Gioux, présidente
- Nathalie Coquerelle, vice-présidente
- Marie-Line Jouitoux, secrétaire,
- Olivier Nony, trésorier

## Le Comité des Fêtes :

**Bonjour à toutes et à tous**

Voici un résumé des activités du comité depuis l'été dernier :



**FÊTE ESTIVALE PÉROLS-SUR-VÈZÈRE**  
**17 & 18 AOÛT**

<u>Samedi</u>	<u>Dimanche</u>
14 h Concours de pétanque Jeux pour enfants	8 h Marché de producteurs Vide grenier jusqu'à 16h
19 h Apéro musical Soirée burgers frites	12 h Grillades & buvette
	15 h 00 Concert Droa D'Otter
	17 h Défilé de chars
	18 h Tapas Tombola
	18 h 30 Concert Mr Princk
	19 h 30 Restauration & buvette
	Soirée musicale

- **Samedi 17 août**, la grande fête **estivale** de Pérols-sur-Vézère a débuté par le concours de pétanque. Malgré la pluie, 25 équipes courageuses se sont disputées la première place !

- **Dimanche 18 août**, le marché de pays et les exposants du vide grenier ont profité du temps estival tout le début de la journée.
- En début d'après-midi, les Droa d'Otter nous ont proposé un super concert devant l'église, avant le traditionnel défilé.
- Tracteurs, voitures anciennes et chars décorés par les habitants des villages de la commune étaient au rendez-vous.
- Le groupe Mr Princk a animé notre début de soirée avant le traditionnel « bal » sur la place de l'église jusque dans la nuit !





- **Samedi 16 décembre**, nous avons organisé le 4ème **marché de Noël** de Pérols-sur-Vézère. Cette année nous l'avons organisé dans l'église ainsi que sur la place devant. Nos nombreux exposants proposaient : décorations, tableaux, savons, objets en tout genre et produits à déguster...une grande variété d'articles pour faire plaisir ou se faire plaisir !





- Des bricolages et du maquillage pour enfants étaient proposés, ainsi que des tours en calèche. Même le père Noël est passé nous dire bonjour.



- Nous proposons quelques petites choses à déguster pour se réchauffer : huîtres, escargots et chocolat chaud gourmand pour les petits ou vin chaud pour les plus grands !
- Cette année nous avons décidé d'offrir une partie des sommes récoltées avec la vente de ces produits au **Téléthon** ! Nous avons ainsi pu leur reverser 100€.
- A cause de la météo, nous n'avons pas pu terminer la soirée par le feu d'artifice prévu...ce n'est que partie remise !
- Le printemps arrive à grand pas, avec de futures animations dont nous ne tarderons pas à vous parler.
- Nous ne le dirons jamais assez, un **GRAND MERCI** à l'ensemble des bénévoles pour leur dévouement !

**Si vous souhaitez réaliser ou participer à la réalisation d'un char (plus on est de fou, plus on rit),  
Si vous souhaitez rejoindre nos équipes de bénévoles (sans eux, rien n'a lieu),  
Si vous avez une remarque ou une idée pour la fête de cet été ou un autre événement :**

**N'hésitez pas à nous contacter :  
[perolssurvezere@gmail.com](mailto:perolssurvezere@gmail.com)**

Nous communiquerons sur les festivités à venir au fur et à mesure de l'année, sur le site de la commune, notre page facebook (<https://www.facebook.com/perolssurvezere>), les affichages dans les villages ...

**Nous espérons que vous avez passé de belles fêtes de fin d'année  
Et vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2025 !**

L'équipe du comité des fêtes de Pérols-sur-Vézère :  
Jean-Yves, Charlotte, Bernard, Joël, Alexandra, Delphine & Lucie.

## Association communale des chasseurs

La saison de chasse tire à sa fin, c'est déjà le cas pour la chasse à la bécasse et aux autres oiseaux migrateurs.

Si la saison a été de piètre qualité pour la palombe, après un important passage en octobre, les oiseaux ne sont pas restés sur place (le manque de glands et de faines explique cela), les bécasses elles n'ont, de l'avis des spécialistes, jamais été aussi nombreuses sur un temps aussi long.

Ce magnifique oiseau, surnommé « la mordorée », se nourrit essentiellement de vers qu'il trouve dans les marais et autres zones humides. Les gelées, peu fréquentes et de faible amplitude, l'absence de neige de manière durable lui ont permis de trouver sa pitance sans avoir à prolonger son périple vers des contrées plus accueillantes.

Les chasseurs prélèvent cet oiseau avec modération puisqu'ils ont un quota de 30 bécasses annuelles et de 3 par jour, chaque animal prélevé doit être muni d'une bague en papier plastifié et inscrite sur un carnet de prélèvement.



Paul GIOUX



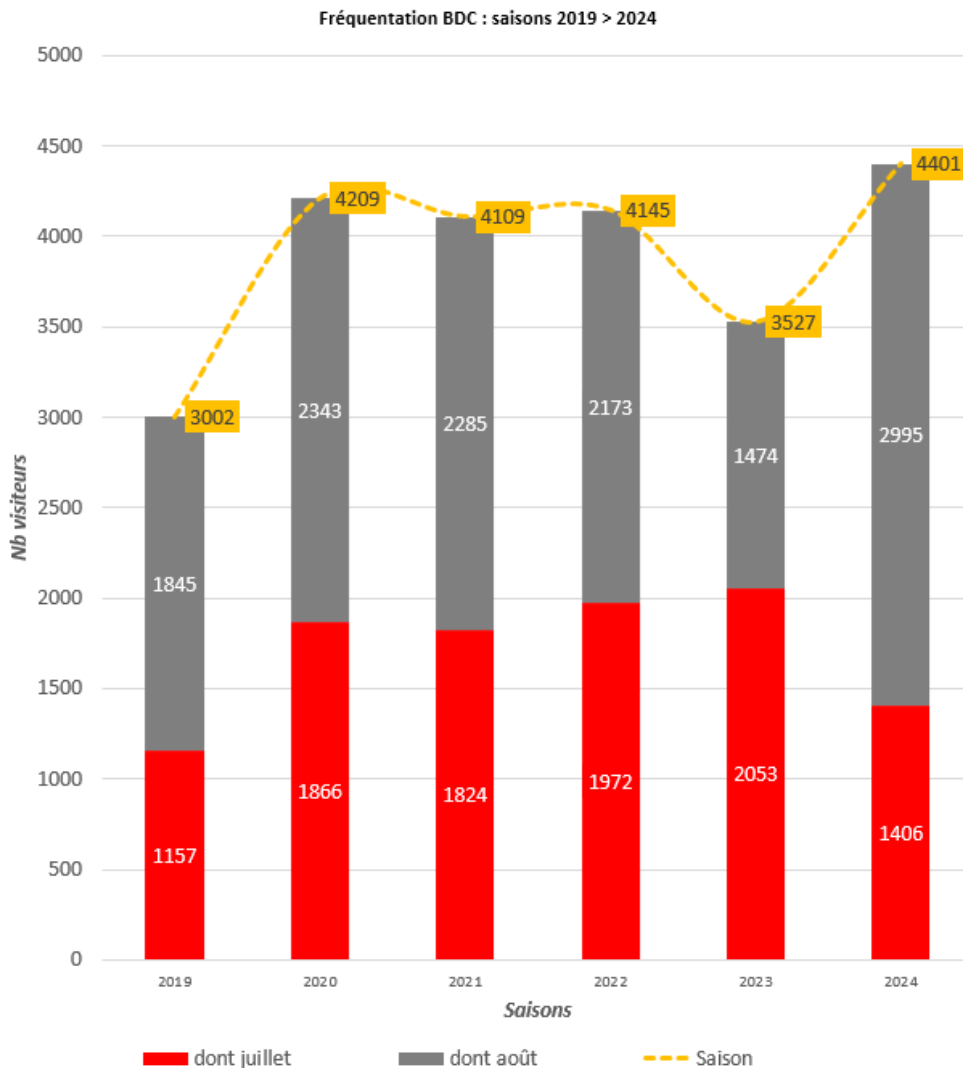
## Association du Bac Des Cars (ABDC) - SITE GALLO-ROMAIN DES CARS

L'Association du Bac des Cars a eu 6 ans en 2024. Au cours de ces 6 années, les bénévoles de Pérols et Saint-Merd se sont activés pour que notre patrimoine à tous demeure entretenu, dignement mis en valeur, et que nous soyons fiers de le partager avec nos amis et familles. Merci à eux ainsi qu'au Conseil Départemental de la Corrèze et à Haute Corrèze Communauté qui nous permettent de maintenir un accueil tout l'été sur le site des Cars.

### Fréquentation 2024 : les montagnes russes !

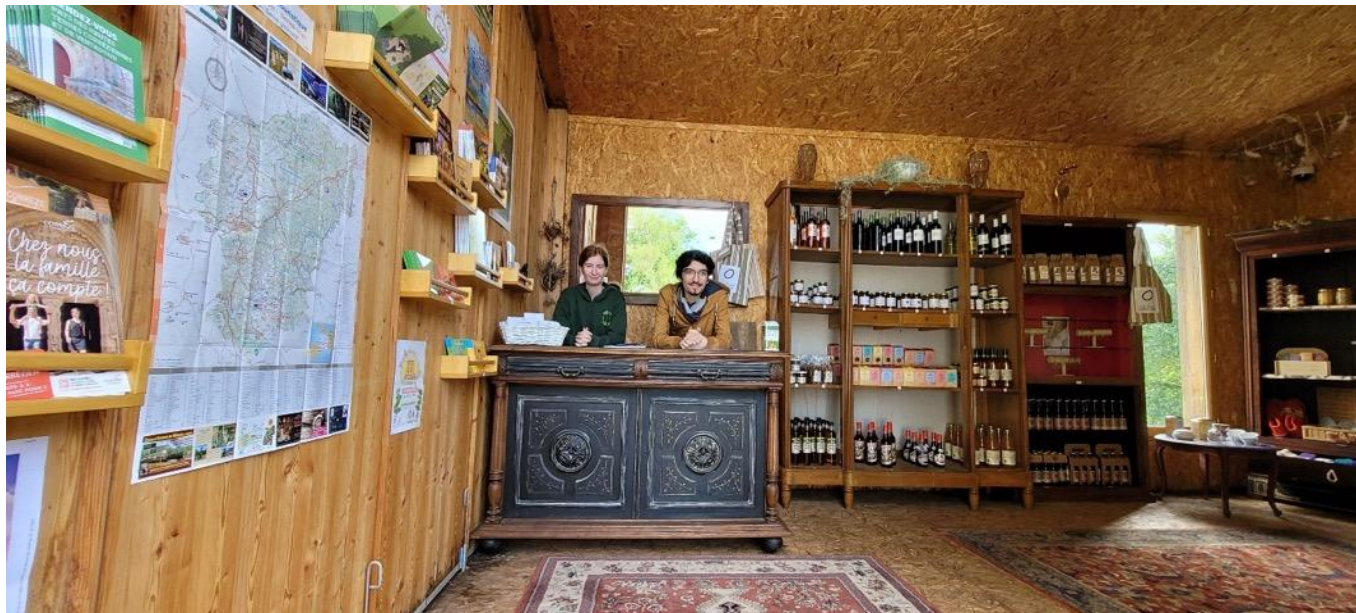
Le mois de juillet 2024 a été compliqué pour le site des Cars avec une météo fraîche et humide, tandis qu'à rebours, elle fut chaude et ensoleillée en août. Concrètement, cela s'est matérialisé par une faible fréquentation en juillet. De façon tout aussi surprenante, cette baisse a été plus que compensée par une fréquentation considérable en août avec près de 3000 visiteurs, soit la plus forte fréquentation depuis 5 ans et presque autant que les deux mois de la première saison de reprise des Cars en 2019 !

Globalement, ce sont plus de 4400 visiteurs qui ont visité le site des Cars, en hausse de 900 visiteurs par rapport à 2023.



## Résultat 2024 du café-boutique : le bénéfice d'août n'aura pas permis de remonter la pente de juillet

Le retour des visiteurs en août n'aura pas permis de rattraper la faiblesse du chiffre d'affaires de juillet. Les bénéfices du café-boutique ne nous permettent pas tout à fait d'assurer le financement de nos saisonniers et l'entretien de notre matériel. Le soutien des collectivités reste une nécessité.



*Marie Thibeaud et Juste Douillard dans la boutique des Cars*

### 4 étudiants, dont 3 de Saint-Merd-Les-Oussines

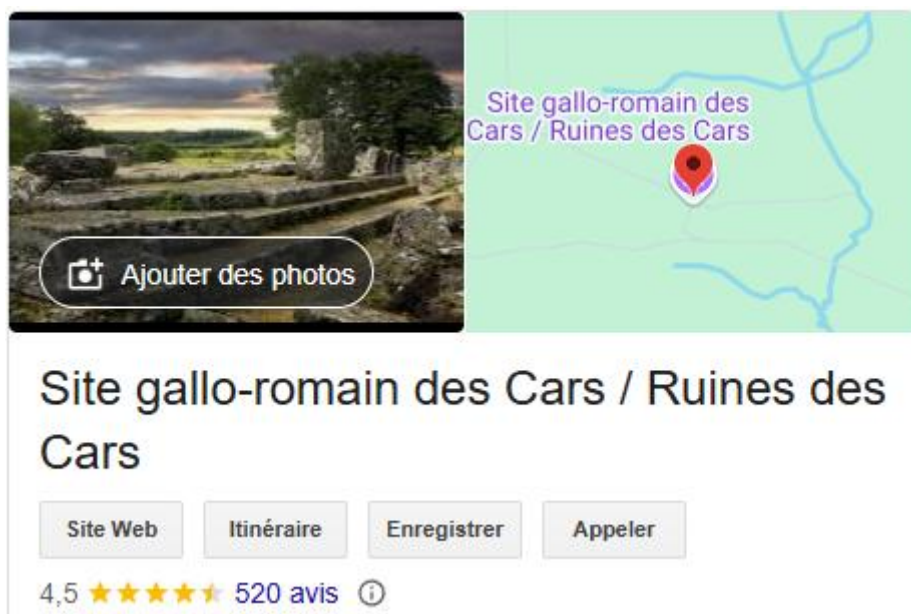
Cet été 2024, ce sont de nouveau 4 jeunes du Plateau qui ont accueilli avec courtoisie et enthousiasme les visiteurs, valorisé l'image du territoire, proposé des visites guidées captivantes et vendu les produits de nos artisans : Marie Thibeaud (Pérols-Sur-Vézère / Razel), Juste Douillard (Saint-Merd-Les-Oussines / La Côte), Jules Ginesta (Saint-Merd-Les-Oussines / Fournol) et Amandine Barbas (Saint-Merd-Les-Oussines / Les Maisons). Tous quatre ont fait un formidable travail qui a consolidé la réputation du site archéologique et les finances du café-terrace. Comme leurs prédécesseurs, tous ont loué les qualités de cet emploi d'été pluridisciplinaire où il faut faire preuve de savoir-vivre, de gentillesse, de débrouillardise, d'initiative, de bon sens, et d'une pointe de labeur.

A l'heure où est publié ce journal municipal, il reste deux emplois de guide saisonnier à pourvoir. Si vous connaissez quelqu'un de sympathique et travailleur, il y a là un bel emploi d'été pour lui / elle !

### Progression continue de la notoriété sur tous les sites web de référence

La fiche GoogleMyBusiness continue de progresser et de refléter la bonne tenue du site avec 520 avis (moyenne 4,5/5) et une note à 9 + mention "Excellent" sur le site de Corrèze Tourisme. C'est aussi une preuve de la qualité régulière du travail fourni par les jeunes saisonniers. Quand les visiteurs donnent une note au site après avoir fait la visite guidée, dans 98% des cas, ils mettent une note de 5 étoiles.

Enfin, le site web a légèrement progressé avec +1450 clics uniques sur les 2 mois.



## I. Des événements différents en 2024 :

### L'été 2024 aux Cars : des manifestations qui ont fait le plein

Le site a accueilli 4 manifestations cet été : 1 soirée cinéma le samedi 27 juillet, 1 spectacle théâtral proposé par la Compagnie « La patrouille des Castors » et financé par HCC le vendredi 9 août 2024, 1 soirée des guides le vendredi 16 août et 1 balade secrète organisée à l'initiative du département le samedi 31 août.

***Cinéma - Samedi 27 juillet 2024 - " Astérix et Obélix, Mission Cléopâtre " – 20 ans après sa sortie, un succès qui ne se dément pas***

Environ 200 personnes, un volume de spectateurs équivalent à celui de 2022 est venu profiter de la soirée Ciné-plein Air malgré une météo incertaine.



*Petite restauration rapide avant la séance assurée par le Comité des fêtes de St Merd*





« Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise situation » (Edouard Baer / « Mission Cléopâtre »).

### **Journée Théâtre avec la compagnie « La patrouille des castors » - Vendredi 9 août 2024.**

- Une représentation à 15h plutôt jeune public (avec notamment les accueils de loisirs)
- Une représentation tout public aux alentours de 19h

Environ 90 personnes se sont déplacées pour cette soirée théâtre.

### **Soirée des guides - Concert - Vendredi 16 août 2024 : double concert des « Highlanders » et des « Grouikeurs »**



La soirée des guides 2024 qui précède la fête de Pérols a désormais pris sa place dans le planning estival. Plus de 300 personnes ont fait le détour par les Cars baigné par une belle lumière estivale.



*Une soirée très fréquentée pour les concerts des Grouikeurs et des Highlanders*

Au final, des Grouïks pérolais ont succédé à des Coujous des Highlands, soit un groupe de Highlanders qui affronte des sangliers à poils drus. C'était aux Cars et c'était une réussite.



***Une balade secrète très en vue – Samedi 31 août 2024***

Pour finir la saison, ce sont près de 150 visiteurs qui ont participé à une randonnée au départ des Cars, en passant par les Rioux, Lissac, et la tourbière du Longeyroux. Ceux-ci ont pu profiter des explications de la famille Beynel au complet, et du ravitaillement préparé par les bénévoles du comité des fêtes de St Merd.





*Lise Beynel présentant la villa au groupe de randonneurs menés par Corrèze Tourisme en partenariat avec le Comité Départemental de Randonnée pédestre de la Corrèze.*

***Kit pédagogique clef en main : les fiches enseignants pour les classes de CP/CE1, CM2/6<sup>ème</sup> sont disponibles.***

Le site des Cars est un formidable outil pour les enseignants car il offre un lieu accessible et spectaculaire pour donner chair à la période antique auprès des élèves du primaire comme du collège. Aux séquences pédagogiques collège/lycée créées par Lise Beynel se sont ajoutées des séquences conçues par Virginie Dupinet, professeure des écoles, à destination des CP/CE1. Le kit pédagogique est prêt et sera intégré au catalogue des activités éducatives et culturelles proposé à toutes les écoles du secteur de Haute-Corrèze Communauté (projet de catalogue mené par Marion Barreau).

### ***AGENDA 2025 : 3 événements aux Cars en 2025***

1. Le choix du film du **ciné plein air 2025** n'est pas encore arrêté mais la date est fixée au **samedi 26 juillet 2025**, veille de la fête de Saint-Merd-Les-Oussines.
2. Un **spectacle** intégré au programme des « Granités », festival orchestré et financé par HCC, sera vraisemblablement proposé aux Cars mais aucune date n'est encore fixée.
3. Enfin, la soirée des guides clôturera symboliquement la saison, le **vendredi 15 août 2025**, avant-veille de la fête de Pérols-sur-Vézère

*Le bureau de l'association du Bac des Cars vous souhaite à toutes et tous une belle année 2025*

*Lise BEYNEL, Baptiste GALLAND, Véronique GORSSE, Benoit GUILLO, Marianne ORLIANGES (Présidente), Bernard POUYAUD.*

## **AMRC (Association des Moulins de Razel et Chaumeil)**

Les membres du bureau vous souhaitent à tous une belle et heureuse année 2025, qui, nous l'espérons, nous permettra de se retrouver, à nouveau, lors de nos prochaines manifestations prévues tout au long de cette nouvelle année.

Lors du second semestre 2024, l'AMRC a effectué, avec l'aide de ses fidèles bénévoles, une opération "débroussaillage" autour des moulins et sur le Sentier du Meunier, ainsi que la réfection du canal d'aménée du moulin central.

Comme nous l'avions évoqué précédemment, le rodent du moulin central étant très abimé par l'érosion de l'eau, nous devons refaire entièrement le mécanisme.

1<sup>ère</sup> étape : fin juillet, il nous a fallu le retirer.



2<sup>ème</sup> étape : fabrication des nouvelles cuillères (en cours), suivie du remplacement de la trempure (à venir)

Pour terminer cette année 024, notre traditionnelle journée d'automne a eu lieu le 21 septembre avec une balade autour de Pradines et ses cascades de la Tine. Nous retenons l'accueil chaleureux et instructif du maire de Pradines, passionné par sa commune. En soirée nous nous sommes retrouvés autour d'une savoureuse potée limousine.

### **DATES à retenir en 2025**

◆ Notre **Assemblée Générale** se tiendra le **samedi 15 mars à 10h30** salle de la mairie. Nous y présenterons les travaux et aménagement à venir. Vous êtes tous cordialement invités.

◆ **Samedi 26 avril** : projection film sur le PATOU chien de berger : son élevage et dressage, ceci afin de mieux le connaître pour le côtoyer en respectant sa spécificité. Deux intervenants du CEN et PNR engageront le dialogue avec nous. Cet échange sera suivi d'une petite restauration que nous voulons sympathique.

◆ **Samedi 17 mai** : notre balade de printemps et soirée repas

◆ **Samedi 5 juillet** : animation festive aux moulins

◆ **Samedi 27 septembre** : notre balade d'automne et soirée repas

Toutes les informations et modalités vous seront précisées au moment voulu.

Si vous souhaitez nous contacter, vous pouvez le faire via notre boîte mail : [amrcperols@gmail.com](mailto:amrcperols@gmail.com) ou au 06 74 65 37 58. Nous vous répondrons vec grand plaisir.

A très bientôt.

Le bureau



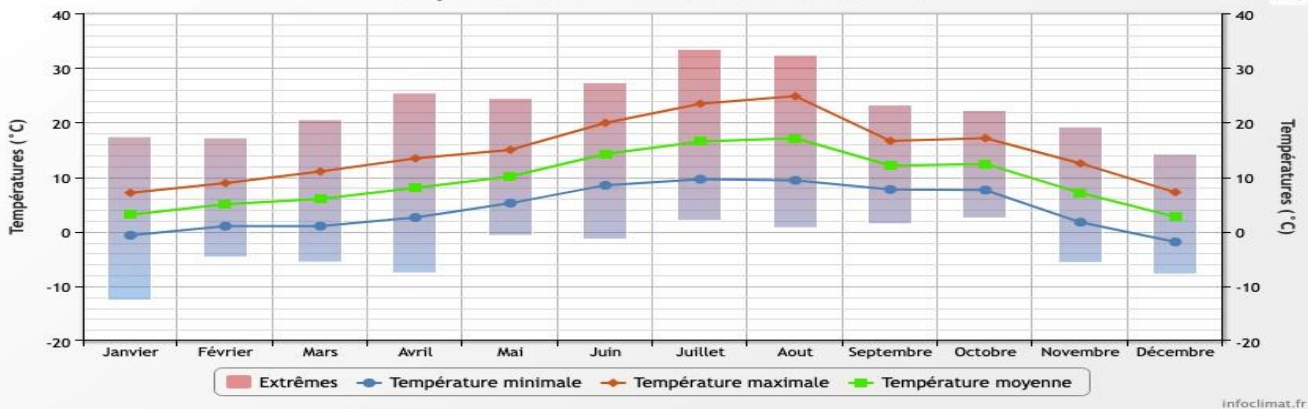
## Relevés météorologiques à Pérols-sur-Vézère, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024 :

<https://www.infoclimat.fr/>

### Températures maxi, mini, moyennes à Pérols - Station les Paloux- Année 2024

	janv. 2024	fév. 2024	mars 2024	avr. 2024	mai 2024	juin 2024	juil. 2024	août 2024	sept. 2024	oct. 2024	nov. 2024	dec. 2024	Année complète
Temp. maxi extrême	17,4 le 28	17,2 le 11	20,5 le 22	25,4 le 13	24,4 le 15	27,3 le 26	33,4 le 29	32,3 le 11	23,2 le 2	22,2 le 15	19,2 le 1	14,2 le 11	33,4 le 29
Temp. maxi moyennes	7,1	8,9	11,0	13,4	15,0	19,9	23,4	24,8	16,6	17,1	12,5	7,2	14,7
Temp. moy moyennes	3,1	5,0	6,0	8,0	10,1	14,2	16,5	17,1	12,1	12,4	7,1	2,7	9,5
Temp. mini moyennes	-0,7	1,0	1,0	2,6	5,2	8,5	9,6	9,4	7,7	7,6	1,7	-1,9	4,3
Temp. mini extrême	-12,6 le 10	-4,7 le 29	-5,6 le 4	-7,6 le 23	-0,7 le 17	-1,4 le 13	2,0 le 7	0,7 le 26	1,4 le 12	2,5 le 28	-5,7 le 16	-7,8 le 31	-12,6 le 10
Temp. maxi minimale	-3,6 le 9	1,8 le 24	2,9 le 3	6,0 le 24	8,3 le 9	14,1 le 11	16,1 le 2	17,2 le 18	12,2 le 19	12,2 le 19	2,3 le 22	0,3 le 10	-3,6 le 9
Temp. mini maximale	6,4 le 24	6,9 le 9	8,8 le 18	11,7 le 4	10,3 le 13	13,7 le 18	16,8 le 26	17,8 le 1	12,3 le 1	15,3 le 10	7,9 le 25	2,7 le 2	17,8 le 26

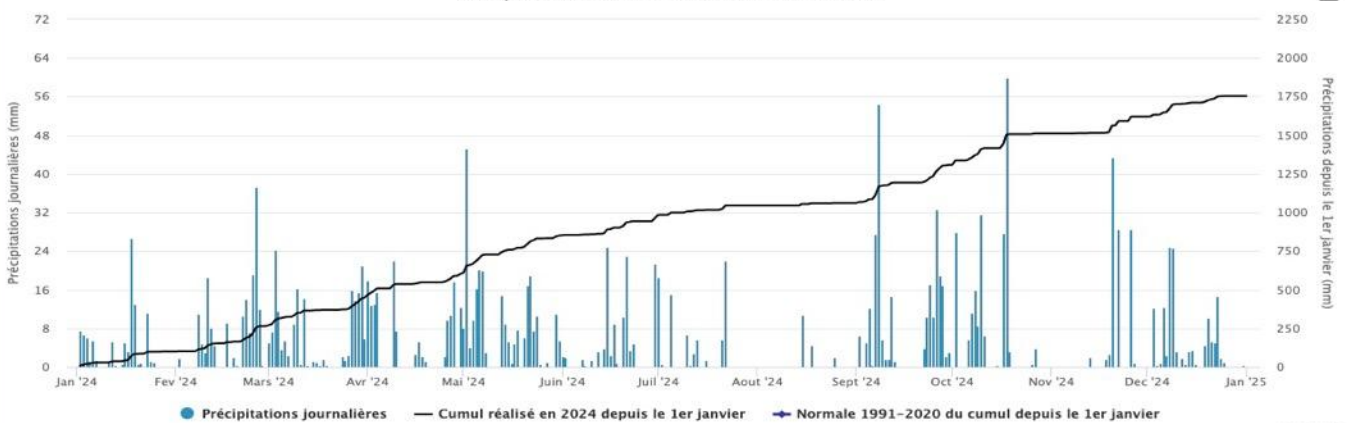
### Températures en 2024 à Pérols-sur-Vézère



### Pluviométrie à Pérols - Station des Paloux- Année 2024

	janv. 2024	fév. 2024	mars 2024	avr. 2024	mai 2024	juin 2024	juil. 2024	août 2024	sept. 2024	oct. 2024	nov. 2024	dec. 2024	Année complète
Cumul Précip	99,8	170,2	196,4	143,6	242,4	131,6	80,6	17,2	246,6	204,4	108,4	134,0	1755,2
Max en 24h de précip	26,8 le 17	37,4 le 25	24,2 le 27	22,0 le 9	45,2 le 1	24,8 le 14	22,0 le 21	10,8 le 14	54,4 le 7	60,0 le 17	43,4 le 19	24,8 le 7	69,0 le 23
Max en 5j de précip	48,6	89,8	74,4	50,8	95,6	43,2	27,8	15,2	100,4	91,4	76,2	67,4	100,4 le 14
Moyenne à 1 de précip [?]	6,5	10,5	9,3	9,6	11,5	9,3	8,5	5,7	13,0	18,4	17,8	8,2	10,7
Rafale maximale	56,2 le 18	56,2 le 22	48,2 le 9	53,3 le 27	38,5 le 15	33,8 le 29	33,8 le 15	37,1 le 24	43,6 le 27	53,3 le 9	67,7 le 21	58,0 le 22	67,7 le 21
Pression minimale	991,7 le 17	982,2 le 10	984,4 le 27	996,8 le 1	1002,5 le 1	1005,4 le 30	1004,9 le 13	1007,6 le 13	1002,3 le 24	986,1 le 9	991,5 le 21	1009,8 le 19	982,2 le 10
Pression maximale	1037,4 le 24	1036,5 le 21	1026,1 le 21	1034,6 le 11	1024,8 le 8	1021,0 le 11	1023,1 le 25	1022,8 le 26	1060,8 le 26	1052,0 le 1	1029,5 le 30	1041,4 le 15	1060,8 le 26

### Précipitations en 2024 à Pérols-sur-Vézère



Avec un total pluviométrique annuel de 1756 mm, l'année 2024 fut l'année la plus arrosée depuis le début des observations en 2008 à Pérols sur Vézère. Rappelons que des précipitations annuelles supérieures à 2000 mm ont existé dans le passé à Bugeat. Au niveau mondial, 2024 fut l'année la plus chaude jamais observée.